

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

Expert en ingénierie du logiciel

1) Conditions de recevabilité de la demande des candidats

Le candidat souhaitant acquérir le titre professionnel d'Expert en Ingénierie du Logiciel par la validation des acquis de l'expérience (VAE) doit justifier des compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'activités salariées, non salariées ou bénévoles, en rapport direct avec le contenu de cette certification professionnelle.

Le rapport direct avec la certification est présumé lorsque le candidat justifie avoir exercé des fonctions dans des métiers tels que les suivants:

- Expert en informatique
- Analyste programmeur
- Développeur
- Ingénieur d'études & développement informatique
- Chef de projet informatique (technique, fonctionnel, de maîtrise d'ouvrage)
- Consultant fonctionnel
- Consultant technique
- Architecte technique

La durée totale d'activité cumulée exigée, continue ou non, en équivalent temps plein, est d'un an.

2) Description de la procédure de VAE

La durée totale de la procédure est d'au minimum 6 mois.

Elle se décompose en quatre phases principales :

- Information
- Étude de recevabilité
- Réalisation du dossier de VAE et accompagnement
- Présentation orale et entretien avec le jury

Cette démarche peut éventuellement, selon la volonté du candidat, être complétée en cas de validation partielle par une cinquième phase visant à acquérir les compétences manquantes.

Un référent VAE, membre du personnel permanent de la structure formation continue du Groupe ESIEA, est chargé de l'application de cette procédure. Il est le contact privilégié des candidats.

A. Information

IN'TECH organise une fois par semestre une réunion afin d'informer les candidats éventuels du contenu du titre et des démarches à entreprendre pour une VAE à IN'TECH.

À l'issue de cette réunion d'information, le candidat, s'il souhaite poursuivre, retire auprès de la direction d'IN'TECH :

- Un dossier de recevabilité (destiné à recueillir l'ensemble des éléments nécessaires pour valider la recevabilité de la demande de VAE),
- Un guide pour l'accompagner dans ses démarches.

Lorsqu'un candidat ne peut assister à l'une des réunions programmées, un rendez-vous individuel lui est proposé.

B. Recevabilité

Le dossier de recevabilité dûment complété et accompagné de toutes les pièces justificatives demandées est retourné à la direction d'IN'TECH.

À compter de la réception du dossier, envoyé en LR/AR ou déposé sur place contre reçu, IN'TECH dispose d'un délai de deux mois pour notifier au candidat sa décision concernant la recevabilité de la demande.

Si la demande est jugée recevable, le candidat est invité à un entretien de conseil avec le référent VAE pour préparer la suite de la démarche.

C. Réalisation du dossier et accompagnement

Lorsque, à l'issue de l'entretien de conseil, le demandeur prend la décision de s'engager dans la démarche de VAE, il doit adresser par écrit à IN'TECH une confirmation d'engagement dans la VAE pour l'obtention du titre d'expert en ingénierie du Logiciel.

Il lui est aussi proposé un **accompagnement**. Celui-ci, s'il est souhaitable, n'est toutefois pas obligatoire.

L'accompagnement est réalisé conjointement par le référent VAE et par un enseignant de l'équipe IN'TECH, spécialiste du métier. Il peut prendre la forme :

- D'entretiens individuels dans les locaux d'IN'TECH,
- D'ateliers collectifs réalisés avec d'autres candidats VAE,
- D'échanges à distance par téléphone ou courrier électronique.

Le candidat reçoit par ailleurs un **guide de réalisation du dossier VAE** précisant les éléments qu'il doit contenir.

Le support du dossier de validation des acquis de l'expérience est libre. Il est cependant recommandé de le présenter sous forme de **portfolio électronique**.

Un portfolio électronique est une collection d'informations numériques, prenant généralement la forme d'un site web, qui décrit et illustre par des preuves concrètes l'apprentissage ou la carrière d'une personne, son expérience et ses réussites. C'est un espace privé ; son propriétaire a le contrôle complet de qui y a accès, comment et quand. Il peut donc, s'il s'agit d'un site web, en protéger l'accès par mot de passe, afin de contrôler la confidentialité des informations qu'il contient.

S'il choisit de réaliser son dossier VAE sous forme de portfolio, le candidat est libre d'utiliser les moyens qu'il souhaite pour le construire et l'héberger. Par défaut, IN'TECH met à disposition des candidats qui le souhaitent des outils de base et une infrastructure d'hébergement, ainsi que l'aide nécessaire à leur bonne utilisation.

D. Jury VAE

Lorsqu'il estime être prêt pour passer devant le jury, le candidat en informe IN'TECH, dépose son dossier (ou fournit l'accès à son portfolio électronique) et sollicite son passage devant le jury VAE. Si le dossier est réalisé sous forme papier, il doit être remis en 6 exemplaires.

Le référent VAE d'IN'TECH vérifie que le dossier comporte les rubriques attendues et des éléments de preuve des compétences à valider. Si c'est le cas, le candidat est convoqué devant le jury VAE.

Un délai minimum d'un mois sépare le dépôt du dossier et la date de soutenance, de façon à permettre aux membres du jury de prendre connaissance du dossier dans de bonnes conditions.

Le jury dispose d'une grille d'évaluation reprenant les compétences du référentiel.

La soutenance dure 2 heures, au maximum, et se déroule comme suit :

- 30 minutes de présentation orale, suivant une problématique liée à l'actualité du métier du candidat et organisée autour de ses compétences actuelles les plus significatives,
- 45 minutes d'entretien (questions-réponses portant principalement sur le dossier référentiel de compétences du candidat),
- 30 minutes de délibération,
- 15 minutes de restitution.

En cas de validation de l'ensemble des compétences, le titre est attribué au candidat.

Le cas de validation partielle est traité au § 3 ci-dessous.

3) En cas de validation partielle

A. Préconisations que donnera le jury pour des contrôles complémentaires

En cas de validation d'un sous-ensemble des compétences requises, le jury peut prononcer une certification partielle précisant les compétences démontrées par le candidat.

Le jury peut préconiser un cadre professionnel permettant d'acquérir les compétences manquantes. Il peut aussi préconiser des modules de formation pour compléter la certification, ou la rédaction d'un dossier complémentaire.

Le candidat a le choix de suivre ou non les préconisations du jury.

B. Durée de validité des décisions

Quelles que soient les préconisations du jury (formation, complément d'expérience, dossier, etc.), le candidat dispose de 5 années pour compléter les unités validées.

ANNEXE

INGENIERIE : BLOCS DE COMPETENCES

BLOC DE COMPÉTENCES N°1 : SATISFAIRE LES BESOINS CLIENTS

ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Analyse des besoins du client <ul style="list-style-type: none"> • Conduite d'entretiens • Identification des besoins fonctionnels et techniques • Rédaction de l'étude d'opportunité • Rédaction de l'étude de faisabilité 	Identifier les groupes d'utilisateurs Organiser et conduire des réunions Identifier les problèmes à l'origine du besoin Prendre connaissance du SI de l'entreprise Identifier les enjeux Identifier les exigences Identifier les attributs de qualité Reformuler la demande Rédiger les documents formalisant le besoin	En centre de formation dans le cadre de mise en situation et en entreprise	Rigueur de l'analyse des besoins Qualité de la rédaction de la documentation
Proposition d'une solution <ul style="list-style-type: none"> • Conception d'une solution • Conception de maquettes • Rédaction de spécifications fonctionnelles et techniques 	Formaliser les cas d'utilisation Réaliser des maquettes Choisir les technologies appropriées Rédiger les spécifications Exposer la solution aux parties prenantes	Essentiellement en centre de formation dans le cadre de mise en situation	Adéquation de la solution proposée Caractère innovant de la solution proposée Clarté de l'exposition de la solution proposée Qualité de la rédaction des spécifications
Vérification de l'adéquation de la solution <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction du cahier de recette • Conduite de la recette • Réalisation de tests 	Rédiger un cahier de recette Conduire une recette Effectuer des tests exploratoires Effectuer des tests d'acceptation Vérifier le respect des exigences et des attributs de qualité	En centre de formation dans le cadre de mise en situation et en entreprise	Rigueur de la conduite de la recette Rigueur de la réalisation des tests

BLOC DE COMPÉTENCES N°2 : DEVELOPPER LA SOLUTION TECHNIQUE

ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Conception de l'architecture de la solution logicielle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise de connaissance des exigences et des attributs de qualité • Réalisation de diagrammes d'architecture • Rédaction du dossier d'architecture 	<p>Concevoir une architecture en adéquation avec le besoin</p> <p>Réaliser des diagrammes d'architecture, notamment à l'aide du langage UML</p> <p>Rédiger les documents formalisant l'architecture</p> <p>Communiquer les décisions d'architecture</p>	<p>En centre de formation dans le cadre de mise en situation</p>	<p>Adéquation de l'architecture avec le besoin</p> <p>Clarté des diagrammes</p> <p>Qualité de la rédaction de la documentation</p> <p>Clarté de la communication des décisions d'architecture</p>
<p>Développement du logiciel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modélisation du domaine • Intégration de composants externes • Analyse de la qualité du code • Amélioration du code • Rédaction de la documentation technique 	<p>Mettre en œuvre les bonnes pratiques de développement</p> <p>Modéliser un domaine métier à l'aide des modèles objet et relationnel</p> <p>Utiliser des frameworks et des bibliothèques</p> <p>Améliorer la qualité du code</p> <p>Rédiger la documentation technique</p>	<p>En centre de formation dans le cadre de mise en situation</p>	<p>Respect de l'architecture</p> <p>Respect des bonnes pratiques</p> <p>Qualité du code</p> <p>Qualité de la rédaction de la documentation</p>
<p>Automatisation des processus de build, de test et de packaging du logiciel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de tests automatiques • Mise en œuvre des outils permettant l'intégration continue • Mise en œuvre des outils permettant la continuous delivery 	<p>Développer des tests unitaires, des tests d'intégration et des tests d'acceptations automatiques</p> <p>Automatiser le packager des composants logiciels</p> <p>Mettre en œuvre l'intégration continue</p> <p>Mettre en œuvre la continuous delivery</p>	<p>En centre de formation dans le cadre de mise en situation</p>	<p>Couverture du code par les tests</p> <p>Degré d'automatisation du build, du test et du packaging de l'application</p>

BLOC DE COMPÉTENCES N°3 : GERER UN PROJET DE DEVELOPPEMENT LOGICIEL

ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Organisation initiale du projet <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de la charte du projet • Cadrage des moyens • Planification initiale 	Identifier les parties prenantes Organiser et conduire des réunion Rédiger un document contractuel Estimer des durée Estimer des couts Planifier un projet de développement logiciel	En centre de formation dans le cadre de mise en situation et en entreprise	Respect des délais Respect du budget
Pilotage du projet et communication <ul style="list-style-type: none"> • Identification des besoins en information des parties prenantes • Définition des indicateurs de performance du projet • Collecte des données sur l'état du projet • Diffusion l'information aux parties prenantes • Maitriser le délai et le budget 	Gérer les relations humaines Réaliser un tableau de bord Communiquer de manière aisée à l'écrit comme à l'oral Analyser et synthétiser l'information	Essentiellement en entreprise dans le cadre de projets	Satisfaction des parties prenantes au cours du projet
Clôture du projet <ul style="list-style-type: none"> • Pilotage de la livraison du produit au client final • Réalisation de l'étude post mortem du projet • Exécution de la clôture administrative du projet 	Mesurer la satisfaction des parties prenantes Analyser le déroulement du projet Documenter les leçons apprises Rédiger un rapport de clôture	En entreprise dans le cadre de projets	Satisfaction du client final Rigueur de l'analyse post mortem Qualité de la rédaction de la documentation

BLOC DE COMPÉTENCES N°4 : GERER LE CYCLE DE VIE DE SOLUTIONS LOGICIELLES

ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Maintenance de l'application <ul style="list-style-type: none"> Exécution de la maintenance corrective et évolutive de l'application Suivi les demandes des utilisateurs et des clients Communication des modifications aux parties prenantes Pilotage de la maintenance de l'application Détermination et contrôle d'indicateurs de la qualité du logiciel 	Mettre en œuvre des outils de suivi des demandes Corriger des anomalies Proposer des solutions de contournement Maintenir une base de connaissances Communiquer les modifications Déterminer les métriques de qualité Analyser les métriques de qualité Améliorer la qualité du logiciel Mettre en œuvre des méthodes de suivi	En entreprise dans le cadre de projets	Satisfaction des parties prenantes Délai de production Flux de production Fréquence des pannes
Livraison de l'application <ul style="list-style-type: none"> Rédaction de la documentation de déploiement de la solution logicielle Déploiement de la solution logicielle Automatisation du process de déploiement de la solution logicielle 	Rédiger de la documentation technique à destination des opérationnels Mettre en œuvre des outils permettant l'automatisation de la livraison Exécuter la livraison de l'application	Essentiellement en entreprise dans le cadre de projets	Complexité de la livraison Rapidité de la livraison Bon déroulement de la livraison
Conduite du changement <ul style="list-style-type: none"> Pilotage de la conduite du changement Communication des changements 	Coordonner les parties prenantes Comprendre les causes des résistances Identifier les porteurs du changement Communiquer les changements	En entreprise dans le cadre de projets	Satisfaction des parties prenantes Utilisation de l'application
Formation des utilisateurs <ul style="list-style-type: none"> Rédaction de la documentation à destination des utilisateurs Organisation des formations Exécution des formations 	Rédiger de la documentation à destination des utilisateurs Organiser des formations Préparer des supports de formations Animer des formations	En centre de formation dans le cadre de mise en situation et en entreprise	Qualité de la rédaction Qualité de supports de formation Capacité d'adaptation au public